

ON S'ABONNE
A Cahors, bureau du Journal,
chez A. LAYTOU, imprimeur,
ou en lui adressant franco un mandat
sur la poste.
PRIX DE L'ABONNEMENT :
LOT, AVEYRON, CANTAL,
CORREZE, DORDOGNE, LOT-ET-GARONNE
TARN-ET-GARONNE :
Un an..... 16 fr.
Six mois..... 9 fr.
Trois mois..... 5 fr.
AUTRES DÉPARTEMENTS :
Un an, 20 fr. ; Six mois, 11 fr.
L'abonnement part du 1^{er} ou du 16

JOURNAL DU LOT

POLITIQUE, LITTÉRAIRE, AGRICOLE ET COMMERCIAL

PARAISANT LES MERCREDI ET SAMEDI

PRIX DES INSERTIONS
ANNONCES,
25 centimes la ligne
RÉCLAMES,
50 centimes la ligne

Les Annonces et Avis sont reçus
à Cahors, au bureau du Journal,
rue de la Mairie, 6, et se paient
d'avance.

— Les Lettres ou paquets non
affranchis sont rigoureusement re-
fusés.

Cahors, imp. de A. LAYTOU rue de
la Mairie, 6.

CALENDRIER DU LOT

DATE	JOURS	FÊTES	FOIRES	LUNAISONS
25	Dim.	s. Grégoire VII		☉ P. Q. le 7 à 3 h. 33' du mat.
26	Lundi	Rogations	Bach, Carluçet, Labastie-Murat.	☉ P. L. le 13, à 11 h. 8' du soir.
27	Mardi	se Marie.	Cazals, Luzech, St-Cernin, Puybrun.	☉ D. Q. le 20, à 3 h. 47' du soir.
28	Mercr.	s. Germain.	Montcuq, Soturac, Espédaillac, Mon- faucou.	☉ N. L. le 28, à 3 h. 36' du soir.

L'abonné pour un an au *Journal du Lot* a droit à une
insertion de 30 lignes d'annonces ou 15 de réclames.
Pour six mois, de 12 lignes d'annonces ou 7 de réclames.
Cette faveur n'est accordée que pour le département.

M. HAVAS, rue Jean-Jacques-Rousseau, 3, et MM. LAF-
FITE-BULLIER et Ce, place de la Bourse, 8, sont seuls char-
gés, à Paris, de recevoir les annonces pour le *Journal du Lot*.

L'ABONNEMENT SE PAIE D'AVANCE

SERVICE DES POSTES.

DERN. LEVÉE DE BOÎTE.	DÉSIGNATION DES COURS.	RS.	DISTRIBUTION.
7 h. 30' du matin..	Paris, Bordeaux, Toulouse : et le midi.....		6 h. 30 m. du s.
7 heures du soir....	Brives (Gourdon).....		7 h. du m.
	Montauban, Caussade, Toulouse.		7 h. du m.
	Castelnau-Montrastier.....		7 h. du m.
10 heures du soir....	Figeac (Lalbenque, l'aveyron).....		
	Fumel, Castelfranc, Puy-l'Évêque Cazals, St-Géry.....		6 h. 30 m. du s.

L'acceptation du 1^{er} numéro qui suit un abonnement fin est considérée comme un réabonnement. Avis de renvoyer ce numéro, quand on voudra se désabonner.

Cahors, 21 mai 1862.

BULLETIN

Les nouvelles de Brescia et de Bergame annoncent que ce pays est rentré dans l'ordre; qu'une tranquillité parfaite règne partout dans la Haute-Italie.

Le général de Goyon a quitté Rome.

Les dépêches de Rome s'occupent déjà des cérémonies religieuses de la canonisation des martyrs du Japon. Le 12 de ce mois, le Pape s'est rendu à St-Jean-de-Latran où se trouvaient cinquante prélats. Le 15, quarante-cinq évêques étrangers, dont 21 espagnols étaient arrivés. Dans la matinée de ce jour, un consistoire public a été tenu. On a donné lecture du rapport des avocats consistoriaux qui conclut à la canonisation des martyrs.

Tandis qu'à Rome, dit notre correspondance, on est tout entier aux solennités de la canonisation des martyrs Japonais, il est question à Turin de nouvelles démarches ayant pour objet le transfèrement des pouvoirs italiens dans la ville éternelle. On parle d'un ensemble de propositions auxquelles le gouvernement français serait prié d'adhérer, et qui consisteraient dans l'introduction à Rome de plusieurs régiments piémontais, dans la présence simultanée du Roi au Quirinal et de Pape au Vatican, dans la substitution des codes italiens aux lois pontificales, enfin, dans la fondation d'une liste civile de trois millions en faveur de la cour romaine. Quelques personnes supposent que M. de Lavalette sera chargé d'appuyer la démarche du cabinet de Turin; c'est là, selon toute probabilité, une conjecture purement gratuite. Le gouvernement impérial, et aussi, du reste, le Roi d'Italie, n'ont l'intention de troubler en rien les cérémonies qui vont s'accomplir à Rome. La preuve en est dans les précautions ordonnées ces jours-ci contre toute démonstration des volontaires italiens du côté de la frontière Toscane.

A Berlin, dans la seconde circonscription électorale, le parti progressiste a triomphé. La lutte a été vive : sur 486 votants, le candidat radical a obtenu 250 suffrages contre 225 donnés à son concurrent.

Le mieux se maintient dans l'état de maladie du roi Léopold.

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT
du 21 mai 1862.

N° 14.

FAUTE DE CONFIANCE (*)

VIII

(Suite.)

— Je te le promets sur l'honneur, dit Alexandre en lui tendant la main.
— Voici mon testament, poursuivit le comte montrant du doigt un pli cacheté; il est en due forme... Aime ma fille et estime-la ta vie durant... continua-t-il d'une voix attendrie... elle est bonne et accoutumée depuis son enfance à être entourée d'amour. Ne l'intimide pas en te montrant colère et implacable si elle te donne sujet de mécontentement, car elle est encore si jeune que les caprices mutins pourraient avoir conservé leur empire sur elle. Assure-toi sa confiance par de la justice et de l'équité, car il n'y a pas loin du défaut de confiance au mensonge, et le malheur suit de près le mensonge. Elevez votre enfant de manière qu'il devienne un homme de cœur, un homme capable et droit, un vrai gentilhomme qui fasse honneur à son nom.

(*) La reproduction est interdite.

La chambre des représentants belges a discuté pendant quelques jours avec une grande animation des pétitions relatives aux fortifications d'Anvers. La commission demandait une enquête : ses conclusions ont été rejetées par 54 voix contre 20. Six membres se sont abstenus.

Dans la chambre des députés de Madrid, M. Olozaga a demandé au gouvernement communication des documents relatifs à l'expédition du Mexique. Le maréchal O'Donnell a répondu qu'il examinerait les documents quand il les aurait reçus, et qu'il les communiquerait à la Chambre s'il n'y voyait aucun inconvénient.

Les arrestations qui ont encore lieu à Varsovie par suite du chant des hymnes prohibées dans les églises, indisposent la population entière. L'agitation que cette mesure provoque à Varsovie, s'étend sur d'autres points de la province. — Mgr Felinski aurait déclaré, que si les poursuites de la police ne cessaient pas à l'intérieur des églises, il allait les faire fermer.

La lutte redouble dans les provinces turques voisines du Monténégro. Des combats acharnés sont signalés par les dépêches de Raguse. Nicksiek a été pris d'assaut dans la journée du 13 par les Monténégrins. Les prisonniers Turcs, au nombre de 800, ont été emmenés à Cétique. Les Turcs auraient encore battu en retraite dans un combat engagé à Plava, en Albanie. Toutes les communications auraient été coupées par les insurgés, sur divers points occupés par les troupes Turques, et tout ravitaillement leur serait devenu impossible, le pays étant saccagé dans les environs. 2000 Turcs seraient bloqués près de Bileib. D'un autre côté, les forces ottomanes auraient dans l'engagement qui a eu lieu à Cucci, enlevé aux Monténégrins leurs drapeaux et leurs canons. Le gros de l'armée, qui a jusqu'à présent gardé une attitude passive, venait de recevoir des renforts.

A. LAYTOU.

Les troupes françaises viennent de remporter un premier avantage au Mexique. Nous regrettons sincèrement pour nos alliés que leur drapeau ne soit pas à côté du nôtre quand le sang coule, et que, dans une expédition lointaine, commencée en commun, la victoire soit pour nous seuls. La France n'a pas cherché cette situation : elle a tout fait pour l'éviter; mais elle

Je vais descendre auprès de Paula pour me donner une dernière fois... — si Dieu le veut ainsi... — le bonheur de les voir... elle et l'enfant... Pour toi, qui es encore violemment agité de ce que tu viens d'apprendre... demeure ici... de crainte que Paula ne soupçonne mon dessein.

— Mais, au moins, qui est ton adversaire?
A ces mots, le mécontentement se peignit sur les traits du comte.

— Je t'ai déjà interdit de me questionner... dit-il, — Cependant... — si s'arrêta l'air pensif... — tu apprendrais toujours si le sort lui était contraire. Je t'en prie, Alexandre, que ce soit ta dernière question; car j'ai des raisons pour me taire. Avant tout, il faut que tu t'engages à ne t'immiscer en aucune façon dans l'affaire et à n'en dire mot à personne qu'elle ne soit terminée; j'exige ta parole d'honneur sur ces deux points encore.

— Je te la donne.
— Mon adversaire est... Kielsky!
— Ah! s'écria le jeune homme avec emportement, il est donc ici? En ce cas, c'est moi que l'affaire regarde, c'est mon honneur qui est en jeu... à moi de me battre... Maintenant je sais tout, et je ne souffrirai pas que tu te fasses le défenseur de notre nom.
— Perds-tu la tête? dit le comte furieux; et la parole que tu viens de me donner.
— Mon Dieu! répliqua le baron hors de lui, mais tu ne sais pas...
— Je ne veux rien savoir... interrompit le comte im-

ne pouvait aller plus loin, car si, dans l'intérêt de la civilisation et de l'humanité, elle a l'habitude de ne reculer devant aucun sacrifice, elle a l'habitude aussi de ne pas reculer devant l'accomplissement d'un devoir. Or, dans cette circonstance, le devoir n'était pas douteux, et il a fallu les incidents les plus étranges, tranchons le mot, des intrigues de toutes sortes pour que le but si nettement défini de l'expédition ait pu être oublié et méconnu, — oublié et méconnu à ce point qu'on peut dire que certains plénipotentiaires ont perdu la mémoire dans la traversée.

Qu'allait faire au Mexique l'Espagne, l'Angleterre et la France? Combattre l'anarchie.

La terreur et l'anarchie ont-elles cessé de régner dans ce malheureux pays? Bien loin de là, et les justes griefs de l'Europe contre un gouvernement qui s'est mis lui-même au ban de l'humanité n'ont fait que s'accroître. Toutes les raisons qui ont conduit l'Espagne, la France et l'Angleterre au Mexique subsistent plus que jamais, et la retraite, dans de telles circonstances, ne se justifie pas plus que le départ des pompiers au plus fort de l'incendie. Est-ce juste! est-ce raisonnable? est-ce digne de gouvernements qui comprennent si bien, en toute rencontre, la dignité et l'honneur? Heureusement, quoiqu'il arrive, la cause de la civilisation ne sera pas abandonnée, et les espérances de ce grand nombre d'opprimés qui avaient vu arriver l'expédition avec tant de joie ne seront pas déçues. Les ironies du *Times* ne changeront rien aux résolutions de la France. Ce n'est point une conquête qu'elle médite, c'est la délivrance d'un peuple. Le Mexique sera rendu à lui-même; et si la civilisation et les plus graves intérêts commerciaux de l'Europe doivent ce nouveau service à nos armes seules, il faudra bien nous en consoler (Constitutionnel.) Paulin Limayrac.

Dépêches télégraphiques.

(Agence Havas.)

Naples, 18 mai.

Le roi a posé la première pierre du nouveau port. Il a été l'objet, à cette occasion, d'une ovation nouvelle. Les spectateurs étaient nombreux malgré la pluie. Un immense concert vocal doit être donné incessamment.

Le roi part mardi dans la nuit.

Berlin, le 18 mai.

On mande des frontières de Pologne : D'après les nouvelles particulières reçues à Varsovie, le marquis Vielopolski serait tombé en disgrâce. Il quitterait St.-Petersbourg et se rendrait à l'étranger.

Les arrestations continuent à Varsovie par suite du chant des hymnes prohibées.

Berlin, 19 mai.

On mande de la frontière de Pologne, à la date d'aujourd'hui, que Monseigneur Felinski, archevêque de Varsovie, est décidé à faire fermer toutes les églises dans le cas où l'on ne ferait pas cesser les poursuites de la police à l'intérieur des églises.

On apprend de bonne source qu'il a été expédié samedi soir, à Cassel, un ultimatum de la Prusse qui, à cause de la manière offensante dont a été traité le général Willisen, demande que le ministère hessois se retire dans les quarante-huit heures de la réception de l'ultimatum.

Rome, 18 mai.

Le général de Goyon est parti ce matin. Le général a été appelé à Paris pour conférer avec l'Empereur.

Turin, 18 mai.

Les dernières nouvelles des provinces constatent partout une tranquillité parfaite. — Le journal *l'Alleanza*, de Milan, publie une adresse de Kossuth aux Magyars, aux Slaves et aux Roumains. L'ex-dictateur hongrois engage ces peuples à se former en confédération.

Vienne, le 18 mai

Une dépêche gouvernementale reçue aujourd'hui, au ministère des affaires étrangères, annonce que le gouvernement hessois s'est décidé à se conformer aux résolutions de la Diète Germanique.

Raguse, le 18 mai.

La prise de Niksick a coûté aux Monténégrins 200 hommes. La perte des Turcs a été de 500 hommes, outre les prisonniers. La citadelle résiste encore. Les Monténégrins poussent des reconnaissances sur la route de Mostar.

Madrid, 10 mai.

La correspondance officielle de la Havane est arrivée. Un conseil des ministres a été tenu à Aranjuez sur les affaires du Mexique.

L'envoyé du maréchal Serrano est arrivé. Les aides de camp du général Prim sont attendus.

S. M. présidera cette nuit, le conseil des ministres. Miramon s'est embarqué à Cadix pour l'Angleterre. Dette intérieure 50 50. Dette différée 44 20.

Vienne, 19 mai.

Les projets d'augmentation des impôts présentés par le gouvernement à la Chambre des Députés, rencontrent des difficultés.

Francfort, 19 mai.

Dans une séance extraordinaire de la Diète, tenue aujourd'hui, le représentant de la Hesse-Electorale a déclaré que son gouvernement attribuant un caractère prohibitif à la résolution de la Diète, a mis à néant les mesures qu'il avait ordonnées au sujet des élections. La Diète, de son côté, a décidé de s'en rapporter au contenu textuel de sa résolution.

Revue des Journaux.

On lit dans le *Moniteur* :

Le vice-amiral Jurien de la Gravière écrit par le

forestier. Kielsky ne tarda pas à paraître, et enfin le docteur Wagner.

Les deux adversaires se firent un muet salut; mais le calme du comte l'abandonna lorsqu'il se vit en présence de celui qu'il haïssait à la mort. Il devint d'une pâleur extrême; la fureur et le mépris éclatèrent dans ses yeux, et son agitation fit trembler ses lèvres. Kielsky ne s'émut pas le moins du monde; il fredonnait tout bas un air, et il époussetait ses bottes avec son mouchoir.

Ceinte de chênes superbes et tapissée d'un moelleux gazon, cette clairière était un endroit bien choisi, loin des bruits du travail et du plaisir. Sauf quelques sons du chant joyeux des laboureurs, apportés de temps à autre par un vent léger, on n'y entendait que le gazouillement des oiseaux s'abattant dans le feuillage. On eût dit un mystérieux asile de l'amour, qui aime à échanger ses caresses dans un doux tête-à-tête, à l'abri des regards curieux. Il était si beau, ce petit coin de terre; le soleil y brillait si séduisant à travers les arbres, le ciel y paraissait d'un bleu si éclatant, que la nature semblait inviter les deux adversaires à renoncer à leur sanglant projet. Mais, quelque aspect enchanteur qu'elle eût revêtu, ils demeurèrent insensibles : la pensée du repentir ne vint pas plus à l'un que celle du pardon à l'autre, et les légers nuages qui flottaient au-dessus de leurs têtes s'éloignèrent rapidement, comme pour ne pas être témoins de la scène qui se préparait.

Haldern remit à chacun d'eux un paquet cacheté, revêtu du timbre de Heidelberg, et contenant des pistolets et des

élégraphe la dépêche suivante :

« Orizaba, le 20 avril.

» Le corps expéditionnaire, parti de Cordova le 18, est entré ce matin à Orizaba, après un engagement heureux de cavalerie. L'armée mexicaine s'est retirée. L'état sanitaire de nos troupes n'a jamais été meilleur. Les espagnols ont opéré leur mouvement de retraite pour s'embarquer à la Vera-Cruz. »

— On lit dans le *Constitutionnel*, sous la signature de M. L. Boniface :

« Le *Times*, dans un article assez ironique, semble croire que la France veuille faire la conquête du Mexique, et, dans cette disposition, se félicite de voir son gouvernement se retirer de toute participation à son entreprise. Nous ne voulons pas répondre à cette supposition fortuite; nous nous bornerons à dire au *Times* cette simple question : Si le gouvernement anglais a envoyé des forces de terre et de mer au Mexique, c'était sans doute parce qu'il croyait avoir des griefs sérieux à faire valoir. Pourquoi alors se retire-t-il avant d'avoir obtenu aucune satisfaction pour ses légitimes réclamations? »

Il est vrai que le *Times* prétend que toutes les expéditions doivent être jugées d'après une certaine mesure. C'est le taux de ce qu'elles coûtent. Or, d'après ce système, l'Angleterre a fait un bien mauvais marché en dépensant près d'un milliard pour faire sauter les fortifications de Sébastopol. »

— M. Weiss, publiciste des *Débats*, après avoir constaté, d'après les dernières nouvelles, que nous voilà engagés dans une guerre en règle avec le Mexique, ajoute :

« Plaise à Dieu que l'occupation de Mexico en marque le terme et ce événement, qu'on peut considérer comme prochain, puisqu'il dépend de la seule valeur de nos armes, décide de tout. »

M. E. Dréolle, publiciste de la *Patrie*, ne trouve pas de mots assez sévères dans la langue politique pour caractériser la politique des Anglais et des Espagnols au Mexique :

« Quand plusieurs nations, poursuit-il, sont liées par une convention, et qu'elles poursuivent, par la guerre, un but commun déterminé d'avance, leurs drapeaux confondus constituent en quelque sorte une seule discipline, un seul devoir. Si l'une d'elles manque à l'intérêt collectif, il y a violation formelle d'un engagement d'honneur. Et quand un pareil fait se produit sur le champ de bataille, en face de l'ennemi, cela s'appelle une trahison! »

— Nous lisons dans le *Siccle*, sous la signature de M. E. de la Bédollière :

« On offre au Pape le Vatican, une liste civile considérable, des immunités de toute espèce. Un plan simple et de réalisation facile a été arrêté pour assurer au Saint-Père la plus haute position qui puisse être humainement donnée au chef d'une religion. Sans relever de qui que ce soit, sans être détourné de sa pieuse mission par les affaires politiques, il se consacrerait exclusivement aux choses spirituelles, et l'on verrait enfin se réaliser cette parole de l'Évangile : « Mon royaume n'est pas de ce monde. »

» Eh bien, certains hommes refusent toute concession! Si Rome est déclarée capitale de l'Italie, si les troupes de Victor-Emmanuel tiennent garnison dans la ville éternelle, le Pape n'aurait plus, à les entendre, qu'à choisir entre la captivité et l'exil. Il faudra que, se considérant comme prisonnier, il provoque une croisade pour sa délivrance, ou qu'il aille promener ses malheurs de contrée en contrée. Et les hommes qui posent cette alternative se disent les véritables soutiens de la foi! et ils ont la prétention de faire accepter par le gouvernement leurs fausses doctrines et leurs vœux impies! »

— Le *Siccle* disait hier : « Plus de Pape-roi! » M. de Rianey, publiciste de l'*Union*, prend texte de ces mots pour s'écrier :

« Plus de Pape, c'est-à-dire, plus d'Église, plus de Christianisme! Oui, la question est bien là, et si nous rougissons d'avoir à en discuter les louches et timides préliminaires, nous sommes heureux de la voir poser dans ses rudes et franches conclusions. »

» Oui, papauté ou révolution, liberté ou anarchie, civilisation ou barbarie, voilà le dilemme, voilà l'alternative; il n'y en a plus, il ne peut y en avoir d'autre. »

balles. On compta les pas, on marqua la barrière; les deux adversaires chargèrent leurs armes, mais Schlettendorf d'une main tremblante de colère et d'impatience.

— Du calme, je vous en conjure, lui dit tout bas le grand forestier; cette agitation vous sera fatale.

Les adversaires prirent leurs places; Haldern porta les yeux à droite, puis à gauche; tout était prêt; il donna le signal d'avancer. Emporté par la fureur, le comte tira dès le premier pas, et la balle passa par-dessus la tête de Kielsky sans lui toucher un cheveu.

Alors Schlettendorf s'arrêta; sans faire un mouvement pour se couvrir, il présenta à son adversaire sa large poitrine et devint aussi calme qu'il était agité tout à l'heure. Kielsky s'avança lentement, son longnon, bien essuyé, dans l'œil, et visa avec un flegme infernal. Tandis qu'il levait et abaissait son arme, un sourire d'indigne mépris effleurait les lèvres du comte. Parvenu près de la barrière, le Polonais tira enfin, et Schlettendorf tomba sans pousser un cri, sans proférer une plainte. La balle lui avait percé le cœur.

Haldern et le médecin coururent à lui, le relevèrent, et lui découvrirent la poitrine.

— Il est mort! dit Wagner à voix basse; et il le recoucha doucement sur le gazon, que commençaient à colorer des gouttes de sang vermeil.

Haldern était terrifié; il avait prévu ce dénouement, et pourtant il ne pouvait y croire; mais Kielsky vint l'arracher à sa stupeur. Pendant qu'on s'empressait autour du comte, il s'était tenu à distance, l'air impassible; enfin il s'approcha.

tres. Que la France, que l'Europe, que le Monde choisissent! »

— Les lettres que résume le *Monde*, sous la signature de M. E. Taconet et qui lui sont adressées de Rome par son correspondant, portent la date du 13 au soir :

« Les hommes ayant l'expérience des affaires, y lisons-nous, jugent froidement la situation. Ils ont les oreilles faites aux clameurs des journaux de la révolution, en attendant les événements avec une foi entière dans la Providence et dans le courage sublime du Souverain-Pontife. »

On lit dans le *Siccle*, sous la signature de M. Emile de la Bédollière :

« Une correspondance envoyée de la Havane au *Moniteur*, donne quelques éclaircissements sur la situation et prouve que l'intention du gouvernement français est de persévérer dans son entreprise, s'il n'est abandonné par ses alliés. S'il considère son honneur comme engagé, il n'a pas à hésiter, mais nous retenirons nos vœux pour qu'aucune pression ne soit exercée sur les volontés du peuple mexicain. »

— M. Lomon, écrivain du *Pays*, fait observer que le maire de la Nouvelle-Orléans, dans sa noble réponse au commandant des forces fédérales, a exprimé les sentiments de toute la population, non-seulement de la capitale de la Louisiane, mais de tous les États du Sud :

« En présence d'une résolution aussi grande, en présence d'un courage que les revers ne peuvent abattre, ajoute M. Lomon, que doit-on penser du conflit américain? La question ne peut être décidée que par le sort des armes, cela est évident. Les États du Sud peuvent être vaincus; ils peuvent être vainqueurs, ils ne pourront jamais se réunir aux États du Nord. »

On écrit de la Havane le 18 avril au *Moniteur* :

Les nouvelles que nous recevons du Mexique sont datées d'Orizaba, 10 avril. Le corps expéditionnaire français se trouvait réuni sur des plateaux élevés; son état sanitaire était très-satisfaisant.

Il y avait eu, le 9 avril, une conférence entre les commissaires des deux puissances alliées. Le général Prim, comte de Reuss, et sir Charles Wyke ont soutenu que les gouvernements alliés, en envoyant des forces considérables au Mexique, n'avaient pas eu en vue de faire la guerre au gouvernement établi, mais seulement d'entrer en pourparlers et en négociations amicales, que le traité de la Soledad, qui constate la demande faite par les représentants des puissances alliées d'aller, à titre de concession, camper sur un terrain salubre, n'était pas incompatible avec la dignité des armes anglaises, espagnoles et françaises; que la présence du général Almonte changeait toutes les conditions du traité de Londres et que les Mexicains arrivés avec lui manifestaient des prétentions qu'il n'était pas dans les idées des représentants de l'Espagne et de l'Angleterre d'appuyer, ajoutant que si le général Almonte n'était pas immédiatement renvoyé, le général Prim se retirait de la conférence et ferait rembarquer ses troupes. Sir Charles Wyke adhéra complètement à l'opinion du comte de Reuss.

Les plénipotentiaires français répondirent que du jour où les trois puissances s'étaient décidées à envoyer des forces considérables au Mexique, ils avaient toujours pensé qu'on était en guerre avec le gouvernement mexicain, et que les ménagements dont on avait malgré eux usé jusqu'ici envers Juarez et son parti était plutôt en désaccord avec la convention de Londres que conformes à son esprit, qu'ils ne sauraient admettre plus longtemps ces condescendances envers un pouvoir ayant recouru aux mesures les plus violentes pour se soutenir, fusillant sans pitié les plus illustres citoyens, qualifiant dans des documents officiels le débarquement des forces alliées d'acte de piraterie, et mettant hors la loi tous ceux qui auraient avec elles des rapports quelconques. Ils savaient que pour donner le change à l'opinion, on avait répandu le bruit que l'Empereur Napoléon prétendait imposer par la force un gouvernement monarchique au Mexique; cette calomnie était une absurdité; ils protestaient au contraire de la ferme volonté de l'Empereur de juger les Mexicains libres de choisir la forme de gouvernement qui leur conviendrait, mais ils recon-

— Monsieur le grand forestier, dit-il, je me permets de vous rappeler l'engagement que vous avez pris envers moi.

En parlant ainsi, il abaissait un regard indifférent sur cet homme qui lui avait ouvert sa maison avec une noble confiance, et qu'il n'avait récompensé, lui, qu'en essayant de souiller son honneur, en torturant sa femme jusqu'au tombeau, en le tuant lui-même de sang-froid comme une pièce de gibier et sans lui accorder un mot de regret.

— Tenez, voilà quatre rouleaux de cent louis chacun, lui répondit Haldern avec un mépris non déguisé, Kielsky prit la somme, porta la main à son chapeau, et s'éloigna sans tourner la tête une seule fois.

— Misérable! murmura Haldern, tu n'étais pas digne d'un coup de pistolet de la main d'un homme d'honneur. Mais maintenant, docteur, assistez-moi. Qu'elle scène nous attend au château.

— C'est épouvantable! Tant de malheurs fondre à la fois sur une famille! Pauvre baronne!... Il faut avant tout faire transporter le corps au château sans bruit, sans éclat; l'un de nous restera ici, tandis que l'autre ira s'enquérir d'une civière et de porteurs.

— J'y vais; demeurez auprès de notre ami.

Haldern ayant rencontré Alexandre, celui-ci lut aussitôt sur ces traits bouleversés que l'issue du combat était malheureuse.

— Il est mort? s'écria le baron avec anxiété.

— Hélas! oui, la balle lui a percé le cœur, ce grand et

naissaient qu'ils n'avaient aucune confiance dans les hommes aujourd'hui au pouvoir, qui avaient manqué à leurs engagements les plus solennels, persécuté de toutes les façons les étrangers et foulé aux pieds le droit des gens.

Le général Almonte était sous la protection du drapeau français, et certes, il ne serait pas abandonné à ses ennemis pour subir le sort du général Roblé, que tous les partis regrettent; cette protection ne constituait nullement une ingérence dans les affaires intérieures de la république, et d'ailleurs, une fois accordée, elle ne saurait être retirée sans déshonneur. En terminant, les plénipotentiaires français ajoutèrent qu'ils regardaient la marche des troupes sur Mexico comme indispensable à la sécurité de leurs nationaux, exposés chaque jour à des vexations nouvelles, et qu'ils ne voulaient plus traiter avec le gouvernement du président Juarez. — Sur cette déclaration, le général Prim et Sir Charles Wyke se retirèrent à leurs collèges que, n'interprétant comme eux la convention de Londres, ils ne participeraient pas aux opérations annoncées.

Le comte de Reuss, en effet, fit demander des transports au capitaine général de l'île de Cuba pour embarquer le corps d'armée espagnol. Le maréchal Serrano, fidèle organe du sentiment public de la Havane, refusa d'envoyer les bâtiments, n'en offrant qu'un seul pour transporter le général en chef; il persistait dans sa résolution. On s'explique d'autant moins ici la divergence de vues envers les différents plénipotentiaires au Mexique, que l'on sait, d'après les nouvelles apportées hier par le paquebot de Cadix, que l'Angleterre a blâmé, comme la France, l'arrangement de la Soledad et que l'Espagne en a formellement désapprouvé plusieurs articles.

Le départ des Espagnols, s'il se réalise, sera vivement regretté par l'armée française, qui avait su apprécier les brillantes qualités de ses compagnons d'armes, et vivaient avec eux dans la meilleure intelligence.

Quoiqu'il en soit, nos soldats ont conservé tout leur entrain, et, en même temps que les dispositions des populations qui les entourent compensent la situation nouvelle qui leur est faite, les renforts récemment arrivés leur permettent d'en accepter les conséquences.

Pour extrait : A. LAYTOU.

Nous nous empressons d'insérer la lettre suivante, qui nous est adressée par l'un de nos abonnés. Nous nous associons de tout cœur aux vœux exprimés par l'honorable M. de Colomb.

— Toutefois, nous pensons que les démarches, les instances proposées seraient plus opportunes après la décision que nous attendons avec une légitime impatience sur la question de la ligne de Libos. Il ne faudrait pas, en effet, s'exposer à nous voir appliquer l'axiome : *Qui trop embrasse mal étreint.*

A. LAYTOU.

LE CHEMIN DE FER DE LA VALLÉE DE LA DORDOGNE

St. Céré, le 19 mai 1862.

Monsieur le Rédacteur,

Depuis quelque temps, le vent souffle aux chemins de fer... De tous les côtés un désir surgit et va toujours grossissant : des tracés sont étudiés, des lignes sont projetées. Tous les pays, privés jusqu'ici de ces voies rapides de communication, de ces moyens indispensables de transport, s'agitent et demandent... C'est qu'ils comprennent enfin qu'aujourd'hui la seule est la vie, qu'éloignée de toute voie ferrée, elle restera isolée, stationnaire au milieu de cet immense mouvement qui apporte et le bien-être et la civilisation, qui élargit les idées comme les communications, et qui, allant du cœur aux extrémités et réciproquement, rend toutes les parties solidaires les unes des autres et n'en fait qu'un même tout.

Pauvres pays délaissés! Semblables au Tentale de la fable, ils voient le banquet abondamment servi pour d'autres et ils ne peuvent en profiter, et cependant eux aussi font partie de la grande

noble cour. L'infâme a visé, oh! plusieurs minutes durant, ajouta le vieillard en essayant une larme. Schlettendorf est mort sans regret, croyez-moi; mais ce qui m'afflige, c'est qu'il a péri de la main d'un misérable.

Alexandre avait écouté immobile et comme pétrifié.

— Tout misérable qu'il est, dit-il enfin, mon père lui a bien fait l'honneur de se battre avec lui; à mon tour maintenant, j'ai des motifs plus impérieux encore que ceux du comte.

— Mais il est parti; par ordre du comte, tout était préparé pour sa fuite.

— En ce cas, reprit Alexandre avec un soupir, que sa volonté soit faite quant à présent. — Je vous prie de préparer Paula pendant que je vais à d'autres soins.

Malgré toutes les précautions du vieillard, cette nouvelle provoqua chez la jeune femme une si violente explosion de désespoir, qu'il en fut tout effrayé, tout bouleversé. Ne trouvant point de consolations efficaces pour une douleur si excessive, il se repentait d'avoir accepté cette mission, d'autant plus qu'il eut une peine infinie à empêcher Paula de courir sur le théâtre du duel.

L'alarme était dans le château; les domestiques consternés et ne comprenant pas ces catastrophes qui frappaient leurs maîtres coup sur coup, couraient de tous côtés, la tête perdue.

Paula, debout à la fenêtre, se tordait les bras avec désespoir.

Enfin l'on aperçut les hommes qui portaient la civière recouverte d'un drap blanc, que suivaient Alexandre et le

nation, ils veulent leur part de vie, leur part de lumière... Cette part, je n'en doute pas, ils l'auront un jour; mais pour cela il faut la demander avec instance, avec force, avec énergie.

Votre journal a entrepris ses lecteurs du magnifique projet du chemin de la Vallée du Lot, dû à l'intelligente initiative de M. le comte Murat, toujours si dévoué au pays qu'il représente; projet qui, grâce au zèle, à l'activité de la commission municipale de Cahors et du remarquable administrateur qui dirige si bien le département, réussira sans doute, et donnera à Cahors, abandonné jusqu'à ce jour, une importance qui deviendra de plus en plus considérable, si l'avenir entrevu dans les lettres que vous avez reproduites, se réalise.

Cahors doté de son chemin de fer sur Libos, de celui de la Vallée du Lot, plus tard peut-être d'un embranchement sur Gramat et d'un autre sur Montauban, qui deviendrait alors la vraie ligne de Paris à Toulouse... Figeac jouissant du chemin sur Brives, sur Rodez, sur Montauban, bientôt sur Aurillac, auront leur large part dans le mouvement actuel et une grande partie du département profitera des immenses avantages qu'apporteront avec elles ces lignes qui nous feront communiquer, d'un côté, avec le Centre et le Nord, par Brives; d'un autre côté avec la Méditerranée, par Rodez, avec l'Océan, par Libos, etc.

Mais là, ne devraient pas se borner les voies ferrées qui donneront la vie à ce pauvre et cher pays jusqu'ici si oublié, si déshérité et qui commence à secouer son apathie et à aspirer un peu de cet air civilisateur dont il a tant de besoin... Il est une autre ligne peu connue encore; récemment étudiée et qui serait d'une très-grande importance pour quelques cantons du département, j'oserai même dire pour tout le département : je veux parler du chemin de fer de la vallée de la Dordogne.

Ce chemin partirait de St-Denis, sur la ligne de Figeac à Brives, traverserait les cantons de Vayrac et de Bretenoux, le plus beau et le plus fertile pays du département, et se dirigerait sur Clermont, en suivant la Dordogne jusqu'à sa source. Il serait un jour ou l'autre continué jusqu'à Bergerac et de là à Libourne, et deviendrait alors la grande ligne de Bordeaux à Clermont et Lyon, le trait d'union direct et naturel entre l'Est et l'Ouest.

Mon intention n'est pas, Monsieur le Rédacteur, de vous parler de l'économie du tracé projeté, des bassins bouilliers qu'il traverse, des pays qu'il doit vivifier. Je laisse ce soin à d'autres plus instruits et plus versés que moi dans cette matière et d'ailleurs un mémoire répandu dans le pays, il y a peu de temps, a montré cette question à ces divers points de vue et je n'ai pas la prétention de rien dire après lui... seulement j'ai voulu, moi, faible ouvrier, apporter ma petite pierre à l'édifice qu'il faut construire pour arriver au but et je serais heureux si, grâce à votre journal et à vos lecteurs, cette pauvre petite pierre pouvait être de quelque utilité.

Le chemin de fer de la vallée de la Dordogne ne traverserait notre département, que sur une toute petite étendue, quelques lieues à peine; mais, outre la question d'intérêt général qui se rattache à cette ligne qui relierait la grande ville industrielle de l'Est au grand port de commerce de l'Ouest par le tracé le plus direct et le plus court et serait une des lignes les plus importantes de France, le vrai Grand-Central, ce chemin serait d'un immense avantage pour une partie des arrondissements de Figeac et de Gourdon... Souillac, Martel, Vayrac, Bretenoux, St-Céré, Latronquière, Lacapelle, Gramat auraient tout intérêt à la réussite de ce projet.

Il serait surtout utile à St-Céré et à Bretenoux. Par lui, St-Céré retrouverait en partie ce qui lui a été fatalement enlevé. Il pourrait donner de l'extension à la fabrication de ses chaux

docteur. Bientôt ce petit et lugubre cortège atteignit une grande pelouse qui s'étendait devant le château. Alors il devint impossible de retenir Paula; elle descendit avec la rapidité de l'éclair, s'élança sur la pelouse, et, à sa vue, les porteurs déposèrent leur fardeau et s'écartèrent respectueusement.

— Mon père! mon père! cria la jeune femme d'une voix déchirante; est-ce donc vrai, l'horrible nouvelle?

Et, découvrant la tête du comte, elle baisa passionnément ses lèvres pâles.

Le docteur, s'approchant, l'emmena malgré elle et la déposa sur le sein de son mari, comme pour lui dire : — Voilà ce qui vous reste et où vous trouverez des consolations. En effet, ses larmes coulèrent avec moins d'amertume sur ce cœur chéri, et elle ne s'aperçut pas qu'Alexandre était devenu tout autre, qu'il restait muet et qu'il ne la serrait point dans ses bras. Elle ne savait qu'une chose : c'est que personne ne partageait sa douleur aussi profondément que lui; elle ne se doutait pas qu'il était en proie à un chagrin bien plus violent que celui de la mort du comte, qu'il la croyait coupable de cette catastrophe, et qu'il éprouvait plus de colère que de compassion pour elle.

— Demeurez auprès d'elle, consolez-la, j'en suis incapable, dit-il au docteur.

Wagner laissa échapper un mouvement de surprise.

Alexandre suivit le corps, et le docteur reconduisit Paula à son appartement.

G. RAIMOND.

(La suite au prochain numéro.)

hydrauliques et créer des usines que son sol et ses cours d'eau rendraient si faciles. Ses vins, ainsi que ceux de Bretenoux, trouveraient, par cette voie, un écoulement vers l'Auvergne et le haut Limousin où certes ils rivaliseraient avec ceux de la Limagne et, sans aucun doute, l'emporteraient... Que cette voie s'éloigne encore de nous, cet écoulement nous manque complètement et nous sommes condamnés à nous étioier et à dépérir au milieu de nos abondants produits dont nous ne saurons que faire.

A l'œuvre donc ! Que les conseils municipaux de tous les cantons dont je viens de parler prennent délibérations sur délibérations pour demander ce chemin ! que les populations fassent des pétitions ! que Cahors, que Figeac qui ont ou auront leurs chemins de fer qui sont aussi les nôtres, nous aident à obtenir celui-ci qui sera aussi le leur ! que les autorités départementales, que nos députés, que notre illustre compatriote, que les conseils d'arrondissement, que le conseil général nous appuient de leur influence et de leur vote et peut-être devant cette manifestation générale tombent les barrières qui nous séparent de la terre promise.

Les difficultés que nous avons à combattre sont grandes, je le sais, et nous avons beaucoup à lutter ; mais dans le département du Lot nous ne devons pas trouver d'obstacles, le chemin de la vallée de la Dordogne ne peut porter ombrage à personne et nos intérêts qui sont aussi les intérêts de tout le monde seront, j'en suis sûr, soutenus par tous.

Ne nous laissons pas gagner par le découragement ; ne nous regardons pas comme battus, et ne désertions pas le champ de bataille avant le combat. Que les cantons intéressés forment une phalange serrée et compacte, le chemin est pour eux une branche de salut qu'ils ne doivent pas abandonner, et, avec l'appui de tous, le bon droit se fera jour et ils réussiront peut-être...

Alors le département du Lot comptera une grande ligne de plus. Il pourra expédier, de tous les points de son territoire, ses produits de toute nature : ses vins, ses céréales, ses fruits, ses chaux hydrauliques, ses marbres, ses bestiaux, vers Bordeaux par le chemin de fer de Libos ; vers l'Auvergne, Clermont et Lyon, par le chemin de la vallée de la Dordogne et par celui d'Aurillac ; vers Paris, par Gramat et Brives ; vers Marseille, par le chemin de Rodez... Les produits du reste de la France, des colonies de l'étranger, lui arriveront en abondance par les mêmes voies, et cet échange continu, portera l'aisance dans nos campagnes et imprimera à nos populations ce mouvement progressif qui leur manque et qu'elles réclameraient un jour lorsque, peut-être, il ne serait plus temps.

Veuillez agréer, Monsieur le rédacteur, l'assurance de ma considération.

OCT. DE COLOMB,

Membre du conseil d'arrondissement pour le canton de St-Céré.

Chronique locale.

M. le Préfet et le Conseil de révision sont rentrés samedi soir à Cahors.

Par arrêté préfectoral en date du 21 mai, le sieur Andral (Jean), de Cahors, est autorisé à mettre en circulation une voiture à quatre roues contenant sept places, pour un service semi-journalier de messageries publiques de Cahors à Figeac.

Les heures de départ et d'arrivée de cette voiture sont ainsi fixées :

- Départ de Cahors, à 10 heures du matin ;
- Arrivée à Figeac, à 5 heures du soir.
- Départ de Figeac, à 10 heures du matin ;
- Arrivée à Cahors, à 5 heures du soir.

Mgr. de Jerphanion, archevêque du diocèse d'Albi, duquel Cahors est suffragant, est parti hier, mardi, pour Rome, accompagné de M. Berbié, chanoine, secrétaire-général de l'archevêché.

Le compte général des Annales de la propagation de la foi, qui vient d'être publié, porte les recettes de l'année dernière à 4,700,227 f. Dans ce chiffre, la France figure pour 3,074,023 fr. ; spécialement, les versements du diocèse de Cahors se sont élevés à 49,739 fr.

Le 19 du courant, à six heures du matin, sur 58 laitières, cinq ont été prises vendant du lait dans lequel il y avait plus ou moins d'eau. Procès-verbal a été dressé contre elles par les soins de la police.

Le 16 du courant, le cadavre d'un enfant nouveau-né presque en putréfaction, a été retiré du Lot, à Prinquieres, commune de St-Jean-de-Laur. Les plus actives recherches sont faites pour découvrir l'auteur du crime.

Le sieur S. de Cahors, étant allé à sa vigne, en cabriolet, défila son cheval, le débrida et l'attacha à un arbre. Lorsqu'il voulut rentrer en ville, il prit son cheval sans le brider et l'atela au véhicule, quand, tout à coup, l'animal s'éleva, et veut prendre la fuite. S. le saisit par le licol et chercha à le retenir ; mais, de guerre lasse, il fut forcé de lâcher prise. S. tomba à terre et une roue de la voiture le blessa légèrement à la cuisse droite.

On nous écrit de Montcuq :

Le fait suivant, prouve combien il est imprudent de donner à manger, sur les routes, aux chevaux débridés et attelés :

Il y a quelques jours, deux personnes de Puy-laroque se rendaient à Boulogne. Arrivées à peu de distance de Montcuq, l'une d'elles descendit de voiture, ôta la bride au cheval, et lui fit manger l'avoine. Tout à coup le cheval partit au galop. L'autre voyageur, qui se trouvait dans la voiture et que ses infirmités empêchaient d'en sortir, resta, dans cette course très longue et peu régulière de fortes commotions. Des gens accoururent aussitôt des champs voisins, relevèrent le cheval qui venait de s'abattre sur un tas de pierres, et transportèrent le pauvre voyageur à Montcuq, où lui furent prodigués les soins que réclamait son état.

— Avant-hier, 19, vers dix h. du matin, M. Laval, des environs de Castelnaud, cheminait dans une jardinière sur la route, près Montcuq, allant à Boulogne, lorsque, passant près d'un moulin, un chien en sortit et effraya le cheval qui renversa la voiture. Une dame, qui était sur la jardinière, eut, dans la chute, un bras fracturé. Ce chien ne fera plus arriver d'autres accidents ; il a été abattu par ordre de l'autorité.

— Dans la soirée du 9 mai, le sieur Vernis Georges, propriétaire à Marcihac, allant aux champs avec Capus, son domestique. Ce dernier marchait un peu en avant de son maître, lorsqu'il tomba comme foudroyé. Vernis, qui savait son domestique épileptique, ne s'emut guère de cet accident, dont il avait été souvent témoin et continua sa route, persuadé que Capus remis, allait bientôt le rejoindre. Cette fois il n'en fut rien ; l'infortuné Capus avait succombé à une attaque d'apoplexie, suite d'un fort accès d'épilepsie.

Cette triste mort a fortement impressionné la population de Marcihac qui estimait le sieur Capus à cause de sa bonne conduite.

On nous écrit de Lacapelle :

Le 14 de ce mois, jour de conseil de révision, une rixe éclatait entre les jeunes gens de la commune d'Aynac et ceux de Lacapelle, qui sont depuis longtemps en rivalité. L'affaire était chaude ; les coups de pierres et de bâtons allaient bon train, lorsque M. Lambert, notre commissaire de police, arriva au milieu des combattants, et, par son courage et son sang-froid, parvint à les séparer. Il fit entrer les jeunes gens d'Aynac dans une auberge voisine, et, se tenant sur le seuil de la porte, il put, par son énergie, faire face aux mutins, et parvint par son influence, à disperser la foule qui s'était rassemblée, et à faire retirer chez eux sains et saufs, les jeunes gens d'Aynac, auxquels ceux de Lacapelle, plus nombreux, auraient pu faire un mauvais parti.

La conduite de M. Lambert, dans cette circonstance, est digne des plus grands éloges ; nous ne doutons pas qu'elle ne soit signalée par qui de droit à l'administration supérieure.

Nous devons ajouter que la gendarmerie, qui était allée escorter M. le Préfet, ne put, dans cette circonstance, venir en aide à M. Lambert, qui se rendit seul sur le lieu du combat.

On nous écrit de Vayrac :

Sous l'apparence d'un temps pluvieux on concevait l'espoir que la foire de Vayrac, 17 mai, serait plus avantageuse que celles qui l'ont précédée ; mais, sans être grande, cette foire a été lente, non-seulement pour les bœufs de trait, mais pour toutes espèces de bétail. Les bœufs et moutons gras se sont vendus assez difficilement ; cependant la vente des jeunes porcs avait une certaine activité.

Sous la halle le froment s'est vendu de vingt-sept à vingt-huit francs l'hectolitre, etc. La pluie douce qui est tombée la semaine dernière a donné une vigueur aux blés des terrains calcaires, mais ceux des terrains d'alluvion ou silico-argileux, ne prospèrent que mieux sous l'influence du soleil : une grande humidité les ferait verser.

Nous lisons dans le Corrèzien :

Le concours des pèlerins qui se rendent à Rocamadour pendant le mois de mai, allant toujours croissant, les prêtres chargés du pèlerinage, désireux de favoriser de plus en plus la dévotion en la Vierge Marie, et de suivre

l'inspiration de leur pieux évêque, ont cru devoir modifier et développer davantage les secours spirituels que les âmes pieuses désirent trouver en visitant cet auguste sanctuaire.

Ainsi, au lieu de deux retraites de 8 jours qui se donnaient, l'une au commencement et l'autre à la fin du mois de mai, tout le mois sera considéré comme une retraite continue.

Il y aura chaque jour 3 instructions, les deux premières à 6 heures et à 9 heures du matin et la troisième à 7 heures du soir avec la bénédiction du saint Sacrement.

Pour la commodité des pèlerins, il y aura 3 messes fixes, la première à 6 heures, la deuxième à 9 heures et la troisième à 11 heures précises.

Chaque jour cinq confesseurs seront à la disposition des pèlerins, depuis 6 heures du matin jusqu'à midi et depuis 3 heures de l'après-midi jusqu'à 7 heures du soir.

Enfin, les fidèles n'oublieront pas qu'outre les autres grâces et privilèges, chaque pèlerin confesse et communié peut gagner, une fois par an, une indulgence plénière en visitant la sainte Chapelle et y priant selon l'usage des intentions ordinaires.

La police d'Agen, a arrêté, le 17, le nommé Henri, Antoine, âgé de 18 ans, terrassier, né à Rouffiac (Lot) inculpé de vol d'une pelle en fer, au préjudice du sieur Adolphe Beck, terrassier, demeurant à Agen.

Chemin de fer de Paris à Orléans.

TARIFS.

La Compagnie du chemin de fer de Paris à Orléans, vient de publier divers tarifs spéciaux destinés à remplacer ceux de même nature déjà publiés, et un tarif spécial nouveau, n° 2, de la section de Montauban au Lot, concernant le transport de la houille et du coke.

Ces documents sont déposés aux secrétariats de la Préfecture et de chaque sous-Préfecture du département du Lot, où les intéressés pourront en prendre connaissance sans déplacement.

Chemin de fer de Paris à Orléans.

Service d'été.

La Compagnie du chemin de fer de Paris à Orléans vient de publier deux tableaux indiquant la marche des trains qu'elle est dans l'intention de mettre en vigueur sur cette ligne, à partir du 26 mai courant.

Ces tableaux sont déposés au secrétariat de la préfecture, où les personnes qui auront intérêt à les consulter en recevant communication sans déplacement.

CAISSE D'ÉPARGNE DE CAHORS.

Séance du 18 mai 1862.

21 Versements dont 4 nouveaux... 3,955 f. »
6 Remboursements dont 2 pour solde. 4,036 37

TAXE DU PAIN. — 25 avril 1862.

1^{re} qualité 40 c., 2^e qualité 37 c., 3^e qualité 34 c.

TAXE DE LA VIANDE. — 12 mars 1862

Bœuf: 1^{re} catégorie, 1^{er} 15^c; 2^e catégorie, 1^{er} 05^c.
Taureau ou Vache: 1^{re} catég., 95^c; 2^e catég., 85^c.
Veau: 1^{re} catégorie, 1^{er} 30^c; 2^e catégorie, 1^{er} 20^c.
Mouton: 1^{re} catégorie, 1^{er} 25^c; 2^e catégorie 1^{er} 15^c.

COUR D'ASSISES DU LOT.

Présidence de M. Bouc, conseiller à la Cour impériale d'Agen

Audience du 18 mai.

Dans notre empressement à faire connaître immédiatement à nos lecteurs le résultat de la grave affaire, soumise samedi dernier au Jury du Lot, nous avons involontairement défiguré la belle pensée de J.-J. Rousseau, qu'avait citée M. le Procureur Impérial, et, ainsi, rendu son rapport, avec le réquisitoire de ce Magistrat, difficile à saisir.

Après avoir parlé de deux assassinats commis dans l'arrondissement de Gourdon, depuis celui dont Afaux était accusé, « Il est temps, a dit en substance M. de Lamels-Puntis, que l'intimidation d'un grand exemple vienne arrêter le bras des assassins. » Une insuffisante répression, tout aussi bien que l'impunité, enhardit les criminels, et, en multipliant le nombre des crimes, augmente le nombre des victimes innocentes. « C'est une très grande cruauté envers les hommes, a dit Jean-Jacques, que la pitié pour les méchants : » Qu'il n'y ait donc pas plus de pitié pour l'accusé, qu'il n'en a eu pour le malheureux Pons. En frappant aujourd'hui ce grand coupable, vous sauvez, peut-être, dans l'avenir, des innocents. »

Afaux s'est pourvu en cassation contre l'arrêt de la Cour d'assises du Lot qui l'a condamné à la peine de mort.

Audience du 19 mai.

Affaire BENNET, d'Antoire. — Vol.

Bennet (Pierre) est accusé : 1^o d'avoir, il y a environ un an, à St-Céré, soustrait frauduleusement un certain nombre de coupons de cuir au préjudice du sieur Labrunie, cordonnier ; 2^o d'avoir, le 9 mars 1862, à Betaille,

soustrait une montre et une certaine somme d'argent au préjudice du sieur Chayssial.

Bennet est un repris de justice. Il sortait de la maison centrale d'Essyes, après y avoir subi 5 ans de prison, lorsqu'il s'est rendu coupable du crime qui l'amène devant le Jury.

L'accusé fait des aveux complets.

Sur un verdict affirmatif du Jury, sans circonstances atténuantes, la Cour le condamne à 10 ans de réclusion.

Ministère public : M. Destanne de Bernis.

Défenseur : M. Duc, avocat.

Cette affaire clôture la 2^e session des Assises du Lot, de 1862.

Pour la Chronique locale : A. LAYTOU.

Départements.

CONCOURS MUSICAL DE MONTAUBAN.

Dimanche dernier, 18 mai, a eu lieu à Montauban, le concours annoncé d'orphéons, de musiques et de fanfares. Un grand nombre d'étrangers assistaient à cette joute musicale qui a été très remarquable et qui a dépassé ce qu'on en attendait.

A huit heures du matin, le concours commença au collège. Quatre sociétés instrumentales entrèrent en lice, et, c'est justice à leur rendre, toutes exécutèrent leurs morceaux avec un ensemble et une netteté admirables. La Société philharmonique de Pamiers remporta le 1^{er} prix ; le 2^e fut décerné à l'Harmonie de Valence d'Agén.

Le concours des orphéons eut lieu à onze heures. Divisés en deux sections, les sociétés se rendirent au théâtre et au collège. Il serait trop long d'énumérer et de détailler les chœurs qui furent chantés successivement. Chaque société rivalisait de talent et d'efforts.

Après la lutte, qui ne se termina qu'à cinq heures et demie, et qui fut très-brillante, les orphéonistes se rendirent sur les allées Mortarieu, et défilèrent, bannières en tête, pour se rendre au Cours, où devait avoir lieu la distribution des prix. Une estrade magnifique avait été dressée pour recevoir les autorités. Une foule immense de spectateurs avait, de bonne heure, envahi les places de l'enceinte. On y remarquait un grand nombre de dames.

La société chorale de Montauban qui, par une délicate attention, s'était abstenue de concourir, a alors salué les orphéons réunis par un chœur composé pour la circonstance et qui a été fort applaudi.

Après un discours de M. le maire de Montauban, qui fut accueilli par de chaleureux applaudissements, eut lieu la distribution des récompenses.

Le prix de la division supérieure, médaille d'or offerte par l'Empereur, a été décerné à la Lyre toulousaine.

Le soir les édifices publics furent illuminées, et, pour terminer cette brillante journée, un grand bal organisé dans le Cirque, par la ville de Montauban, fut offert aux orphéonistes.

Antonin LAYTOU.

Agen. — Dans la nuit du 14 au 15 mai, Marie Laques, femme Tamizet, faisait une lecture avant de se coucher. Elle était éclairée par une chandelle de résine qu'elle avait placée, comme d'habitude, dans l'intérieur de la cheminée, pour se préserver de la fumée. Dans cet état, elle fut probablement surprise par le sommeil, et la chandelle, en tombant, dut mettre le feu à quelque partie de ses vêtements. Éveillée par la douleur, elle poussa des cris déchirants, mais il était déjà trop tard ; sa famille, accourue à la hâte, la trouva entourée de flammes de tous côtés. On parvint, avec beaucoup de peine, à les éteindre, mais sans pouvoir sauver cette malheureuse femme, qui expira le lendemain dans d'horribles souffrances.

(Journal de Lot-et-Garonne.)

Pour la chronique départementale, A. LAYTOU.

Nouvelles Étrangères.

(Havas.)

ITALIE.

Turin, 16 mai.

La Gazette officielle annonce qu'on a découvert un complot pour une expédition projetée au-delà des frontières. Deux ex-officiers de l'armée méridionale, Nullo et Ambiveri, ont été arrêtés à Palazolo, comme chefs présumés de l'expédition. On a également arrêté à Sarnico et à Alzamo-Maggiore une centaine d'individus qui devaient prendre part à l'expédition. Nullo et ses compagnons ont été conduits dans les prisons de Brescia. Hier, une tentative a été faite pour les délivrer, mais la garde a opposé la force et les assaillants ont eu trois blessés et un mort. Tous les prisonniers ont été conduits à Alexandrie.

Une démonstration populaire a eu lieu à Bergame. Elle a été promptement et pacifiquement dispersée sans aucun désordre.

Une circulaire du ministre de l'intérieur aux pré-

fets exprime la ferme intention du gouvernement de s'opposer par tous les moyens à de semblables expéditions. Le ministre invite les préfets à prêter leur concours au gouvernement et à réprimer vigoureusement, au besoin par la force armée, des tentatives compromettantes pour la cause de l'Italie.

Milan, 16 mai.

Un corps de volontaires s'était formé pour envahir le territoire autrichien. Le complot a été éventé et plusieurs arrestations ont eu lieu. Les populations sont restées parfaitement tranquilles à Milan et dans les provinces Lombardes, excepté à Brescia où l'arrestation du colonel Hullo, aide-de-camp de Garibaldi, a occasionné de légers désordres.

Naples, 16 mai.

Le parti d'action organisait une tentative sur le Tyrol. L'autorité a saisi près de la frontière autrichienne, dans la province de Bergame, des armes et des munitions de guerre. Deux officiers supérieurs de l'armée garibaldienne dissoute ont été arrêtés avec une centaine de leurs compagnons. Les garnisons sur la frontière ont été renforcées. Les émigrants vénitiens ont été internés. On a pris enfin toutes les mesures nécessaires pour empêcher toute tentative expéditionnaire. Garibaldi s'interpose pour obtenir la délivrance des personnes arrêtées, mais l'autorité n'a pas encore cédé. Le journal de Naples publie une note officielle portant que le gouvernement a résolu de ne pas laisser forcer la main et qu'il n'abandonnera pas son initiative et la direction des intérêts les plus sacrés du pays.

— Une lettre de Caprera fait connaître que le général Garibaldi est assez gravement malade depuis quelques jours.

— On écrit de Rome, 10 mai, au journal *Le Temps*: « Il y a autant d'étrangers qu'à Pâques. On s'attend à cent mille visiteurs. Les loyers sont hors de prix.

— Cette foule de pèlerins catholiques va avoir toute une série de grands spectacles. Depuis longtemps, on n'a annoncé une aussi grande quantité de fonctions pontificales.

— Dimanche, 11 mai. — Le Pape va en pompe à Saint-Jean-de-Latran. C'est la première station, pour inaugurer la fête des martyrs du Japon. On commencera par la mère et maîtresse de toutes les églises.

— Mercredi, 14 mai. — La station papale sera Saint-Pierre.

— Jeudi 15. — Un consistoire public sera tenu dans la salle royale au Vatican. Là seront lus les décrets préparatoires de la canonisation. Les consistoires publics sont d'une grande magnificence. Aucune pompe royale n'approche de cela.

— Le dimanche, 18. — Station du Pape à Sainte-Marie-Majeure, la troisième grande basilique. Les étrangers, les évêques seront arrivés plus nombreux. La pompe augmentera.

— La semaine qui s'écoulera du dimanche 18 au dimanche 25, sera la première semaine des conférences avec les évêques. Il y aura deux consistoires, le jeudi 22 et le samedi 24.

— Le lundi 26, fonction papale à Saint-Philippe de Néri. Vous savez que saint Philippe de Néri est le fondateur des oratoriens : il est patron de la ville.

— Le 28 mai (l'Ascension), fonction papale à Saint-Jean-de-Latran.

— Le 1^{er} juin (Trinité), chapelle papale à la Sixtine.

— Du 1^{er} au 8 juin, seconde semaine du consistoire.

— Le 7 juin, commencement des cérémonies de la canonisation, qui dureront trois jours.

— Le 8 juin, fonction papale à Saint-Pierre. Le jour splendide entre tous.

— Ceux qui resteront à Rome après la canonisation verront encore des fêtes très-belles : la Fête-Dieu (19 juin), la Saint-Jean (24), la Saint-Pierre (29). Legault.

POLOGNE.

On mande des frontières de la Pologne, samedi : Par suite du chant des hymnes prohibés dans l'église des Carmélites à Warsovie, quelques personnes, des femmes pour la plupart, ont encore été arrêtées. Un conflit a eu lieu avec la police. Aujourd'hui les troupes campent sur les places publiques.

L'archevêque a écrit au gouverneur général Krzyzanowski que les vexations de la police dans les églises finiraient par avoir de tristes conséquences.

TURQUIE.

Les Monténégrins ont brûlé Mekagrudra, pris Bilecia et attaqué Vlahovich. Ils ont repoussé un corps turc après lui avoir fait subir de fortes pertes et se sont emparés de douze cents têtes de bétail.

AMÉRIQUE.

La Persia vient d'apporter des nouvelles de New-York du 7 mai :

Yorktown a été évacué sans combat. Les confédérés se sont dirigés vers Williamsburg, poursuivis par les fédéraux, qui se sont emparés de 70 grosses pièces d'artillerie et d'une immense quantité de munitions.

Les ports du Sud seront ouverts prochainement au commerce. Le prix du coton diminue. Les stocks sont très considérables.

ANGLETERRE.

Il est question à Londres d'une sorte de cartel que le président de la Chambre des Communes aurait adressé au président de la Chambre des Lords et que celui-ci aurait accepté. On espère toutefois que l'affaire n'aura pas de conséquences funèbres.

Pour extrait : A. LAYTOU.

Paris.

Paris, 19 mai.

Le Sénat a tenu aujourd'hui une séance consacrée à un rapport de pétitions. On pense que les rapports budgétaires de MM. Alfred Leroux et Segris seront déposés à la fin de cette semaine. Plusieurs amendements sont encore à examiner au sein de la Commission.

— Le prince Bonaparte, prêtre et chanoine de Saint-Jean-de-Latran est arrivé à Paris, porteur de lettres que l'on dit extrêmement importantes.

— S. A. Saïd-Pacha, vice-roi d'Egypte, est arrivé hier à Paris, à cinq heures du soir, par le chemin de fer de Lyon.

— Le vice-roi d'Egypte n'a pas perdu un instant, pour visiter Paris. Dès ce matin, S. A. est sortie du pavillon Marsan pour parcourir plusieurs des quartiers les plus riches de la capitale.

Son Altesse a visité l'hôtel des Invalides. Saïd-Pacha vient avec d'excellentes dispositions en faveur de l'Isthme de Suez. Les actions de la compagnie Lesseps vont être, dit-on, cotées à la Bourse.

— Il a été signifié à M. Mirès que la faculté de verser des fonds en compte courant à la Banque de France lui était retirée. Par suite de ce fait et de la note du *Moniteur*, la souscription à l'emprunt anonyme de 200 millions, qui devait s'ouvrir ce matin est :ournée.

— Dans une lettre adressée aux journaux de Paris, M. Mirès fait connaître que, par suite de circonstances indépendantes de sa volonté, sa souscription pour un emprunt d'Etat est ajournée.

— On annonce le prochain départ de M. Mirès pour Constantinople.

— Quarante ouvriers ou contre-maitres ont été élus comme délégués de l'industrie parisienne à l'exposition de Londres. Ils partiront au premier jour pour la Grande-Bretagne. Les frais de voyage et de résidence à Londres sont couverts par des souscriptions ouvertes dans chaque corps d'état.

Pour extrait : A. LAYTOU.

Nouvelles Religieuses.

Nous lisons dans l'*Aigle* :

La cérémonie relative à la translation des reliques de Saint-Louis, ancien évêque de Toulouse, a eu lieu hier, vers quatre heures de l'après-midi, dans la basilique de Saint-Sernin, envahie par des flots considérables de fidèles.

Les saintes Reliques, transférées de l'archevêché à l'église Saint-Sernin, ont été apportées par Mgr l'archevêque de Toulouse, qui, revêtu des insignes pontificaux, a lui-même présidé à la procession dans l'intérieur de l'église.

A l'occasion de cette solennité, qui avait attiré dans l'enceinte de la vénérable basilique, un prodigieux concours de fidèles et tout ce que Toulouse peut compter d'ecclésiastiques, on avait exhumé des cryptes de l'église le trésor des saintes Reliques, rangées en ordre des deux côtés de la principale nef et renfermées dans des châsses splendides. Des bannières

de diverses couleurs avec inscriptions légendaires, flottaient au-dessus des reliques, et à chaque pilier de la grande nef, les plus riches tentures, ornées d'écussons éclatants, contribuaient à l'ornementation de l'église, inondée de lumières.

Selon le cérémonial prescrit par une lettre-circulaire du vénérable archevêque de Toulouse, on a procédé à la réception liturgique des saintes Reliques, et le panégyrique du saint a été prononcé par M. l'abbé Causette.

La cérémonie s'est terminée vers sept heures par le *Salut* au chant du *Pange lingua*.

BULLETIN COMMERCIAL.

ALCOOLS. — VINS.

Les pluies tièdes qui ont tombé ces jours derniers, ont fait disparaître les inquiétudes des cultivateurs. En une semaine les emblavures ont changé d'aspect. Leur situation présente, sauf dans quelques terres maigres, est magnifique. L'épiage des seigles s'accomplit bien, et l'on voit déjà dans le Midi des froments noués. On se plaint des prairies.

Ces incidents favorables expliquent la persistance de la baisse sur beaucoup de marchés, et sont retournés sur d'autres, où elle était arrêtée.

Sur les marchés de province, peu d'affaires en céréales. Les détenteurs, ayant de bonne marchandise, ne veulent pas céder aux cours réduits. La mercantile moyenne du froment est aujourd'hui pour toute la France de 22-50 à 23 francs l'hectolitre. Il arrive très peu de chose de l'étranger.

La température n'est pas moins favorable aux vignobles qu'aux céréales. Le fruit sort abondant et de belle apparence; toutefois, on se ressentira des gelées d'Avril dans les bas cépages.

Les alcools du Nord sont sans beaucoup d'affaires; le disponible vaut 70 fr., le livrable sur les quatre mois chauds 68 à 67 fr., et les quatre derniers mois 65 à 64 fr. l'hect. à 90 degrés. Le trois-six du Languedoc vaut en disponible 95 à 90 fr. Le tout à l'entrepôt.

Les eaux-de-vie à l'entrepôt de Paris sont toujours sans transactions. On a cité quelques ventes de tafia dans les prix de 75 à 90 fr. l'hect. entrepôt. Sur les marchés de production, les affaires sont des plus lentes, cependant le beau temps qui règne depuis quinze jours, en dissipant les craintes de gelée, rend les vendeurs plus désireux de réaliser, ainsi à Surgères on a fait au dernier marché des eaux-de-vie nouvelles de 120 à 125 fr. l'hect. sans fût. A Bordeaux, les petits Armagnacs valent 85 fr. et le tafia de 52 à 60 fr. l'hect.

Les vins n'ont pas varié. la vente est assez active à l'entrepôt et à Bercy, et si les promesses de la prochaine récolte ne se démentent pas, tout porte à croire que les cours ne se maintiendront pas. On nous écrit de la Bourgogne qu'entre Dijon et Châlons il y a du fruit comme rarement on en a vu, que si les pluies ne viennent rien faire couler au moment de la floraison, le vin sera d'une abondance rare, aussi bien pour les gamays que pour les pinneaux, malgré les petites gelées du 13 au 15 avril.

BESTIAUX. — Au dernier marché de Poissy les bestiaux étaient d'une vente lente avec baisse sur les bœufs, active et en hausse sur les moutons. Au marché de Sceaux, la vente était lente, en baisse sur les diverses espèces, à l'égard des porcs, continuation de la baisse sur le marché de La Chapelle; 2,111 têtes amenées, 1989 vendues d'après ces cours : 1^{re} qualité 1.54 le kil., 2^e 1.36; 3^e 1.16.

SUIFS. — Les suifs de boucherie se sont vendus en moyenne à 122.20 dans Paris, ou 125 fr. au dehors, soit une baisse de 4 fr. depuis huit jours.

(Moniteur agricole de Bordeaux.)

VILLE DE CAHORS.

Marché aux grains. — Mercredi, 21 mai 1862.

	Hectolitres exposés en vente.	Hectolitres vendus.	Prix moyen de l'hectolitre.	Poids moyen de l'hectolitre.
Froment.	293	75	26 ⁵ / ₈	78 k. 240
Maïs...	76	44	15 ⁴ / ₈	»

BULLETIN FINANCIER.

BOURSE DE PARIS.

19 mai 1862.

	Au comptant :	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.
3 pour 100	70 50	»	» 15
4 1/2 pour 100	97 85	»	» 25
Banque de France	3150	»	» »

20 mai.

	Au comptant :	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.
3 pour 100	70 40	»	» 40
4 1/2 pour 100	97 70	»	» 45
Banque de France	»	»	» »

21 mai.

	Au comptant :	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.
3 pour 100	70	»	» »
4 1/2 pour 100	97 70	»	» »
Banque de France	»	»	» »

ÉTAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

Naissances.

- 17 mai. Grèzes (Paul).
- 17 — Bessières (Pierre), naturel.
- 17 — Filsac (Emilie).
- 18 — Costes (Fugène).
- 18 — Caumon (Pierre).
- 18 — Lonjou (Antoine).

Décès.

- 18 — Balmes (Jean), marinier, 48 ans.
- 21 — Robert (Jean), cultivateur, 60 ans.

Pour tous les articles et extraits non signés : A. LAYTOU.

Alimentation des Enfants

On lit dans le *Courrier des Familles* : « Les médecins ont de tout temps appelé l'attention des mères sur l'Alimentation des Enfants et avec raison; car si une bonne nutrition développe leurs forces, favorise leur croissance et une belle santé, il est évident aussi que l'usage d'aliments peu en rapport avec la faiblesse de leur estomac produit une digestion imparfaite, entrave leur accroissement et les dispose au rachitisme ou autres maladies communes au jeune âge. De célèbres docteurs conseillent avec beaucoup de succès un aliment très-agréable, fortifiant, aussi nutritif que facile à digérer, et qui mérite la réputation qu'il a acquise, c'est le *Racahout des Arabes* de DELANGRENIER. Cet analeptique, généralement ordonné aux personnes faibles de la poitrine ou de l'estomac, aux convalescents et aux dames, est le seul aliment approuvé par des membres de l'Académie de Médecine et de l'Institut, et par toutes les illustrations médicales qui l'ordonnent préférentiellement au café et au chocolat, qu'il remplace avec avantage. Le *Racahout* étant contrefait ou imité, on doit vérifier en achetant, si chaque flacon de forme carrée porte le nom et la signature DELANGRENIER, rue Richelieu, 26, Paris. (Il y a des dépôts dans chaque ville.)

EXTRAIT

Des annonces légales publiées dans le *Courrier du Lot*, au n° 1400, du 17 mai 1862.

ÉTUDE

de M^r Jules MAYZEN, avoué, à Cahors.

A la requête du sieur Antoine PONS, domicilié de la commune de Laburgade. Sur la tête et au préjudice des sieurs Jean SABBIER, et Anne POUZERGUES, mariés, domiciliés à Cremps.

Il fut vendu en 2 lots les immeubles suivants situés à Cremps :

- 1^o Une maison dont le sol et patus contient 6 ares 60 centiares se composant d'un rez-de-chaussée d'un premier étage et d'un galetas.
- 2^o Un jardin contenant 4 ares 86 centiares.
- 3^o Une vigne contenant 18 ares 31 centiares.
- 4^o Une terre contenant 1 hectare 34 centiares.
- 5^o Un bois contenant 71 ares 2 centiares.
- 6^o Un bois contenant 82 ares 18 centiares.
- 7^o Une pâture contenant 18 ares 88 centiares.
- 8^o Une terre contenant 10 ares 4 centiares.

Immeubles situés sur la commune de Concots :

- 9^o Une vigne contenant 4 ares 73 centiares.
- 10^o Un bois contenant 4 ares 16 centiares.
- 11^o Une vigne contenant 96 ares 36 centiares.
- 12^o Un bois contenant 2 ares 53 centiares.

Les sieurs Antoine PONS, et Pierre FAURIE, ayant déclaré surenchérir d'un sixième, lesdits lots seront revendus le 4 juin prochain, à l'audience des criées du Tribunal civil de Cahors, à midi précis, sur les mises à prix nouvelles, savoir : le premier lot se composant des immeubles situés dans la commune de Cremps, à 3270 fr. Le deuxième lot composé des immeubles situés sur la commune de Concots, à 610 fr.

Signé à l'original : MAYZEN, avoué.



Une très gentille levrette, de l'âge d'un an environ, a été trouvée à Cahors, dans le courant du mois. S'adresser au bureau du Journal.

Bandage électro-médical

Brevet de 15 ans, s. g. d. g. MARIE frères, médecins inventeurs, rue de l'Arbre-Sec, 44, à Paris, pour la guérison des HERNIES. Ce bandage est le seul dont les nombreuses expériences faites par des médecins de la Faculté aient constaté les succès, tant sous le rapport de la parfaite contention des Hernies les plus difficiles et volumineuses que sur les propriétés curatives de nouveau système; par son action électro-médicale, il resserre et fortifie les parties formant Hernie et assure la guérison. — On expédie franco, contre bon de poste de 15 fr.; double 30 fr. — Prospectus.

GASTANET

LITHOGRAPHE, A CAHORS

Cartes de Visite

Billets de mariages, etc., etc.

Maladies chroniques,

Vices du sang, cancers du sein, épilepsie, ulcères, asthmes, cataractes, rhumatismes, toux, maladies de la peau, de la poitrine, de l'estomac, du cœur, du foie et des voies urinaires.

On ne paie les honoraires qu'après la guérison. Telle est la garantie donnée par le docteur ROBBE, médecin homéopathe 49, rue d'Amsterdam, à Paris. Par correspondance. Affranchir.

Le propriétaire-gérant, A. LAYTOU.

DES GENS DU MONDE

Traité pratique des Maladies urinaires. Et de toutes les infirmités qui s'y rattachent, chez l'homme et chez la femme. 8^{me} édition, 1 vol., de 900 pages, enrichi de 314 FIGURES D'ANATOMIE. Par le D^r JOZAN, profess. spécial de pathologie uro-génitale, 182, r. de Rivoli, Maladies contagieuses, Rétrecissements, Catarrhe de vessie, Gravelle, Pierre, Stérilité, Débilité, Pertes. Maladies des femmes. Traitement, Préventifs. Prix : 5 fr.; poste, 6 fr. sous doub. envel., chez l'auteur D^r JOZAN, 182, r. de Rivoli; MASSON, libraire, 26, r. de l'ancienne-Comédie, et les princ. libr. de Paris, des départ., et de l'étranger. Du même auteur : D'une cause fréquente et peu connue D'ÉPUISEMENT PRÉMATURÉ Cet ouvrage, qui contient les causes, les symptômes, les complications, la marche et le traitement de cette insidieuse maladie, est précédé de considérations générales sur l'étiologie de la jeunesse, sur la génération dans l'espèce humaine et sur le problème de la population, avec des observations de guérison. 1 vol. de 600 pages. Prix : 5 fr.; par la poste, 6 fr. double enveloppe. — Les MALADES peuvent se TRAITER EUX-MÊMES sans préparer les remèdes chez LEURS PHARMACIENS. — TRAITEMENTS, CONSULTATIONS de nuit à 5 heures, et PAR CORRESPONDANCE. (4/FRANCIS)

A VENDRE Vins vieux des premiers crus d'Albas. Récoltes de 1825, 1830, 1832, 1834, 1840, 1841 et 1843. S'adresser à M. BATAILLE, aîné, propriétaire à Albas.